



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2022

*L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 15 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 07 décembre 2022, s'est réuni à Montmélian – Espace François Mitterrand, en séance publique, sous la présidence de Jean-François DUC.*

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 44

Nombre de membres votants : 52

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN		F. VILLAND	X
Catherine	BRISSE	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT			X
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		

Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN			X
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE		JF. CLARAZ	X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE		JJ. BAZIN	X
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE			X
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	X
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		JL. BENETTI	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

### **203-2022 : CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET CULTUREL PORTE PAR LA COMPAGNIE AUTOCHTONE**

Rapporteur : Eve BUEVOZ

La Compagnie Autochtone est un acteur culturel sur le territoire Cœur de Savoie depuis plusieurs années. Après un premier conventionnement en 2016, la Communauté de communes a renouvelé son accompagnement du projet artistique de la compagnie par conventions triennales, dont la dernière a été signée pour la période 2019-2021.

Cet accompagnement du projet artistique de la Compagnie Autochtone par la collectivité permet ainsi à cette dernière d'inscrire ce partenariat dans le projet culturel du territoire.

La compagnie Autochtone a pour objectifs de proposer une offre culturelle de proximité en allant au plus près des habitants, du jeune public et des publics dits « empêchés ».

Au terme des 3 ans du conventionnement, au vu du bilan qualitatif des actions culturelles conduites, et de la nouvelle proposition artistique pour le territoire, il a été décidé de renouveler et d'établir un nouveau conventionnement pour 3 ans avec la Cie Autochtone, pour la période 2022-2024.

La Communauté de communes a pour objectif de coordonner une offre culturelle et artistique et réduire ainsi les déséquilibres territoriaux. Elle soutient la diffusion artistique et culturelle par le biais de subventions, la communication des événements sur Cœur de Savoie. Le projet de la communauté de communes s'articule autour des 5 thématiques suivantes : le spectacle vivant, la lecture publique, les arts visuels/cinéma, les établissements d'enseignements artistiques et le patrimoine, pour une culture accessible au plus grand nombre, en direction de tous les publics. Le projet artistique de la Compagnie Autochtone doit être en cohérence avec le projet culturel porté par la collectivité, dans une démarche partenariale.

Pour la période 2022-2024, la Compagnie Autochtone propose un projet sur mesure pour Cœur de Savoie, en réinventant sa présence sur le territoire, en proposant un « théâtre ambulant » et une micro-folies, plateforme culturelle de proximité innovante, numérique.

La création de cet espace culturel et artistique itinérant ira ainsi au plus près des habitants.

Pour ce faire un programme prévisionnel d'actions a été établi qui sera affiné avec la Cie Autochtone chaque année.

Dans le cadre de ses engagements partenariaux, la Communauté de commune s'engage à soutenir le projet du bénéficiaire durant les trois ans de conventionnement. Cette aide sera versée sous la forme d'une subvention annuelle de 12 000 €.

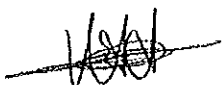
**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins une abstention (Jacqueline SCHENKL) :**

- **APPROUVE** les termes de la convention pluriannuelle de partenariat culturel avec la Compagnie Autochtone pour la période 2022-2024 et les engagements afférents de la communauté de communes ;
- **DIT** que les crédits nécessaires ont été inscrits au BP 2022
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires aux budgets 2023 et 2024 ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer la convention et toutes pièces nécessaires à son exécution.

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.*

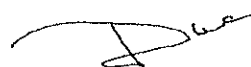
**AINSI DELIBERE LES JOUR  
MOIS ET AN QUE DESSUS**

**Le secrétaire de séance**



**Sébastien MARTINET**

**Le premier Vice-Président,**



**Jean-François DUC**